INNOVATORS, EVERYWHERE

MADE IN PELLICONI

# RÈGLEMENT OFFICIEL

## 1. Introduction

Chez Pelliconi, l'innovation n'est pas un concept abstrait : c'est une réalité concrète qui prend forme chaque jour dans nos usines, nos laboratoires et nos bureaux à travers le monde.

Avec le prix « Made in Pelliconi », nous souhaitons recenser, valoriser et célébrer les initiatives concrètes, les projets pilotes et les solutions déjà testées ou mises en œuvre sur le terrain grâce à l'initiative de nos collaborateurs.

Avez-vous développé un projet pilote ? Avez-vous testé avec succès une nouvelle méthode dans votre service ? Avez-vous eu l'audace de tester une solution sur le terrain, même si cela n'a pas abouti ? Votre projet est « Made in Pelliconi » : présentez-le dès maintenant !

## 2. Qui peut participer (éligibilité)

- **À qui s'adresse-t-il ?** L'appel à candidatures est ouvert à **tous les collaborateurs du Groupe Pelliconi**, quels que soient leur site, leur pays, leur fonction au sein de l'entreprise ou leur niveau hiérarchique (chaîne de production, bureaux, laboratoires, siège social).
- **Modalités de candidature :**
    - **En équipe :** recommandé pour les projets transversaux ou au sein d'un service (en désignant une personne comme chef de projet et en indiquant les membres de l'équipe).
    - **À titre individuel :** si l'initiative a été menée et mise en œuvre par une seule personne.
- **Langue de rédaction** : Pelliconi étant une entreprise internationale et multilingue, la candidature peut être envoyée dans la langue de votre choix. Les textes seront automatiquement traduits pour le jury afin de garantir l'égalité des chances à tous les participants !

**Le rôle de l'Ambassadeur (détecteur de talents de l'innovation)**

Outre la candidature directe, il est possible de participer activement au programme en endossant le rôle d'**Ambassadeur de projet**. Cette personne fait office de point de référence et de promoteur de l'innovation au sein de son secteur d'activité, de son service ou de son site. Les personnes occupant le rôle d'ambassadeur ont pour mission :

- D'identifier et de mettre en avant des projets et des expérimentations de valeur qui risquent de passer inaperçus.
- D'encourager et d'accompagner leurs collègues dans la rédaction de leur candidature, en les aidant à rassembler les éléments nécessaires (par exemple, des photos, des vidéos ou des données d'impact).
- De promouvoir la culture de l'intrapreneuriat au sein de leur environnement de travail.

## 3. Projets éligibles et catégories

Seuls les projets et **initiatives déjà réalisés ou en cours de mise en œuvre ou d'expérimentation** (et non des idées théoriques) peuvent être présentés. Il est possible de choisir l'une des 3 catégories suivantes :

**1. SMART OPERATIONS & TECH**

*Avez-vous numérisé ou optimisé votre travail quotidien ?*

Cette catégorie est dédiée aux projets concrets qui ont permis de numériser ou de rendre plus efficaces nos opérations. Si vous vous êtes impliqué activement pour optimiser le travail quotidien, vous êtes au bon endroit. **Que pouvez-vous proposer dans cette catégorie ?**

- **Numérisation et IA** : solutions numériques, automatisations ou outils que vous avez mis en place pour simplifier ou accélérer une procédure.
- **Optimisation des processus** : interventions pratiques sur la chaîne de production ou dans les services (par exemple, modifications de l'agencement, réduction des temps de mise en place) qui ont permis de réduire les déchets, les temps morts ou la consommation.

- **Qualité et sécurité** : nouveaux tests en laboratoire, procédures de traçabilité ou interventions pratiques visant à rendre les lieux de travail plus sûrs, plus accueillants et plus durables.

**2. PEOPLE, SYNERGY & COURAGE**

*Avez-vous changé votre façon de collaborer, partagé des compétences ou testé une idée audacieuse ?*

L'innovation ne se résume pas à la technologie, elle passe aussi par les personnes. Cette catégorie récompense les pratiques et les méthodes de travail déjà mises en œuvre qui ont permis de briser les cloisonnements au sein de l'entreprise, de dépasser les frontières géographiques ou qui relèvent d'expérimentations courageuses. **Que pouvez-vous proposer dans cette catégorie ?**

- Meilleures méthodes de travail et synergies : nouvelles routines d'équipe, rationalisation des processus administratifs ou collaborations inédites entre services (par ex. Qualité + Commercial) ou entre sites situés dans différents pays.
- Partage du savoir-faire : nouvelles méthodes adoptées pour former les collègues ou diffuser des compétences clés au sein de l'équipe.
- Expériences audacieuses (« Dare to Try ») : des projets pilotes courageux mis en œuvre concrètement. Sont également prises en compte les initiatives pratiques qui n'ont pas atteint le résultat escompté, mais qui ont fourni des pistes importantes pour d'autres projets ou apporté des éléments et des enseignements fondamentaux à l'entreprise pour éviter de futures erreurs.

**3. CUSTOMER CENTERED INNOVATION**

*Avez-vous réalisé quelque chose qui crée une nouvelle valeur pour nos clients ?*

Chez Pelliconi, le client final est toujours au cœur de notre travail. Cette catégorie regroupe tous les projets, prototypes et services déjà développés et testés qui créent une valeur tangible pour le marché et les consommateurs. **Quelles initiatives pouvez-vous proposer dans cette catégorie ?**

- **Prototypes et innovation en matière de produits/emballages** : nouveaux concepts de produits, matériaux ou fermetures pour lesquels un prototype ou un essai industriel a déjà été réalisé.
- **Amélioration du service client** : nouveaux services, portails d'assistance ou processus d'accompagnement client que vous avez déjà mis en œuvre ou testés.
- **Connaissance du marché et des consommateurs** : projets pilotes lancés pour répondre à une tendance spécifique du marché ou pour interagir avec les clients d'une manière inédite.

**Vous avez un doute sur la catégorie ?** Si vous ne savez pas à quelle catégorie appartient votre projet, vous pouvez sélectionner « Je ne sais pas quelle catégorie choisir » : notre comité d'évaluation analysera le contenu de votre projet et, si nécessaire, le reclassera dans la catégorie la plus appropriée avant l'évaluation finale, afin de vous garantir toujours les meilleures chances de succès.

## 4. Exigences et conditions d'éligibilité

- **Caractère concret** : les présentations théoriques ne sont pas acceptées ; il faut apporter la preuve que l'initiative a été lancée, testée ou mise en œuvre dans la réalité.
- **Période de référence :** seules les initiatives dont l'expérimentation ou la mise en œuvre a débuté **après le 1er janvier 2025** sont éligibles.

## 5. Critères d'évaluation et processus de vote

L'évaluation des projets s'effectuera selon deux volets complémentaires : le **Jury Technique** (évaluation au mérite) et la **Communauté Pelliconi** (vote populaire).

### A. Jury Technique

Le Jury Technique évaluera chaque candidature en attribuant une note de 1 à 5 pour chacun des 5 critères suivants, pondérés de manière égale (note maximale : 25 points par juré) :

1. **IMPACT DÉMONTRABLE** : Résultats concrets et mesurables (gain de temps, réduction des déchets, coûts, sécurité renforcée, ambiance au sein de l'équipe, etc.).

2. **ÉVOLUTIVITÉ ET REPRODUCTIBILITÉ** : Facilité à transposer la solution ou la pratique dans d'autres services, sites ou pays du Groupe.
3. **INGÉNIOSITÉ ET RESSOURCE** : Créativité, intelligence pratique et capacité à réutiliser des ressources existantes avec un budget limité.
4. **ÉQUIPE ET SYNERGIE** (transversalité) : Niveau de collaboration, implication de plusieurs rôles/fonctions et dépassement des barrières linguistiques/culturelles.
5. **MATURITÉ ET COURAGE** : Pour les projets en cours, le niveau de stabilité ; pour les tests infructueux ou les projets interrompus, la richesse des enseignements et des leçons tirées pour l'entreprise.

**B. Vote populaire (Community Vote)**

Tous les membres du Groupe Pelliconi pourront découvrir les candidatures présentées et exprimer leur préférence sur la plateforme dédiée. La plateforme traduira automatiquement les candidatures saisies dans les différentes langues, garantissant ainsi une accessibilité totale à chaque collaborateur.

Grâce à cette plateforme dédiée, **chaque collaborateur pourra** voter pour jusqu'à trois **projets préférés**.

*Remarque* : compte tenu de la nature multilingue du programme, les deux jurys sont tenus de concentrer leur évaluation exclusivement sur la valeur et le fond du projet, et non sur la présentation graphique ou la maîtrise de la langue.

Les évaluations formulées par le Jury Technique et les résultats du *Community Vote* sont définitifs et sans appel. Pelliconi se réserve la faculté de vérifier la conformité des candidatures aux conditions du présent Règlement et d'exclure, à toute étape du programme, les candidatures incomplètes, non conformes ou incompatibles avec les valeurs et les intérêts du Groupe.

## 6. Calendrier du projet

- **Lancement de l'appel à projets et phase de candidature (19 octobre – 14 décembre 2026)** : Ouverture des candidatures. Les équipes soumettent leurs projets en remplissant le formulaire en ligne et en joignant, le cas échéant, des photos ou des vidéos « avant/après ».

- **Lancement de la communauté et vote du public (12 janvier - 1er mars 2027)** : Publication d'une vitrine numérique ouverte à tous les collaborateurs du Groupe Pelliconi, où il est possible de consulter tous les projets candidats. Tous les collaborateurs de Pelliconi sont invités à voter pour décerner le Pelliconi People's Choice Award.
- **Évaluation par le Jury Technique** : le Jury Technique analyse toutes les candidatures et désigne les projets lauréats pour chaque catégorie.
- **Coaching de présentation et préparation des projets lauréats (mars 2027)** : Les équipes sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement pour préparer leur présentation (par exemple, définition du déroulement, narration de l'initiative, gestion du temps et aide pour surmonter les barrières linguistiques) afin d'aborder au mieux la présentation finale devant la direction de Pelliconi.
- **Journée de présentation et cérémonie de remise des prix (avril 2027)** : Les équipes lauréates présentent leurs résultats devant la direction et le conseil d'administration de Pelliconi lors de l'événement final.

Pelliconi se réserve le droit de modifier le calendrier, les modalités de déroulement ou tout autre aspect organisationnel du Programme si cela s'avère nécessaire pour des raisons organisationnelles, techniques ou de force majeure, en en informant dûment les participants.

## 7. Distinctions

Le programme « Made in Pelliconi » décernera au total **6 distinctions officielles** :

**A. Prix du public / Vote de la communauté (1 distinction)**

1. **Pelliconi People's Choice Award**
    - Décerné au projet qui aura recueilli le plus grand nombre de votes de la part des collaborateurs de Pelliconi, issus de l'ensemble des usines et bureaux du Groupe.

**B. Prix du Jury Technique (4 distinctions)**

2. **Prix du lauréat : Smart Operations & Tech**

- Décerné au projet de la catégorie Smart Operations & Tech ayant obtenu le plus grand nombre de points.

3. **Prix du lauréat : People, Synergy & Courage**
    - Décerné au projet de la catégorie People, Synergy & Courage ayant obtenu le plus grand nombre de points.
4. **Prix du lauréat : Customer Centered Innovation**
    - Décerné au projet de la catégorie *Customer Centered Innovation ayant obtenu le plus grand nombre de points.*
5. **Mention spéciale du jury**
    - Attribuée à la discrétion du jury à un projet jugé particulièrement méritant ou significatif. Le Jury Technique accompagnera cette mention d'une motivation officielle explicite afin d'exposer les raisons de l'attribution de cette mention spéciale.

**C. Meilleur ambassadeur « Network Activator » (1 distinction)**

6. **Distinction décernée à l'ambassadeur ayant apporté la contribution la plus significative**
    - Attribuée à la personne occupant le rôle d'ambassadeur qui se sera distinguée à l'échelle mondiale par son engagement et son impact exceptionnels pour faire émerger et présenter le plus grand nombre de projets.

## 8. Prix et mise en valeur des initiatives

Le programme « Made in Pelliconi » vise à valoriser concrètement la capacité d'innovation sur le terrain.

**Pour les initiatives lauréates par catégorie et celles plébiscitées par le public :**

- Reconnaissance officielle et récompense financière/matérielle : un prix dédié qui sera détaillé et remis lors de l'événement final.
- Parcours de coaching au pitch : accompagnement par des experts pour préparer la présentation devant la direction de l'entreprise et le conseil d'administration.

- Visibilité mondiale : présentation du projet lors de l'événement final et couverture médiatique sur les canaux de communication du Groupe.

**Pour tous les participants :**

- Visibilité et mise en valeur du projet présenté via les canaux de communication de l'entreprise, attestation de participation.

**Pour l'ambassadeur ayant fait preuve du plus haut niveau d'engagement :**

- Reconnaissance spéciale et mention d'honneur pour sa contribution fondamentale à la mise en avant de l'innovation généralisée.

## 9. Modalités de candidature et conseils utiles

L'objectif du formulaire de candidature est de vous permettre de présenter, de manière simple et directe, les points forts de votre projet. Pas besoin d'un texte long ou formel : l'essentiel est d'expliquer clairement quel était le défi initial, quelle est la solution pratique mise en œuvre et quelle valeur concrète elle a apportée aux personnes et à l'entreprise.

Pour présenter votre initiative au prix « Made in Pelliconi », vous devez remplir le formulaire en ligne disponible sur la plateforme Airtable.

Pelliconi se réserve le droit de ne pas admettre ou d'exclure les candidatures contenant du matériel illicite, offensant, discriminatoire, diffamatoire, contraire à la réglementation applicable ou portant atteinte aux droits de tiers.

Avant de commencer à remplir le formulaire, nous vous invitons à lire ces quelques consignes simples :

- **Protection des données et des informations confidentielles** : lorsque vous décrivez votre projet, concentrez-vous sur son fonctionnement général et sur les avantages obtenus. Évitez d'inclure des formules industrielles, des détails techniques confidentiels ou des données protégées par des accords de confidentialité avec des tiers.
- **Libre choix de la langue** : vous pouvez remplir le formulaire dans la langue que vous parlez ou dans celle avec laquelle vous êtes le plus à l'aise. La plateforme traduira automatiquement le texte afin de permettre à tous vos

collègues du monde entier ainsi qu'au Jury Technique de prendre connaissance de votre projet et de l'évaluer.

- **Remplissage en une seule fois** : le formulaire en ligne ne permet pas d'enregistrer un brouillon à compléter ultérieurement. C'est pourquoi nous vous recommandons de rassembler et de préparer toutes les informations, données et textes dans un document ou sur une feuille avant d'ouvrir le formulaire et d'envoyer votre candidature.
- **Soutien et assistance** : Vous n'êtes pas seul(e) pour rédiger votre candidature ! Si vous avez des doutes sur la manière d'expliquer votre projet ou sur les données à saisir, vous pouvez demander de l'aide à l'ambassadeur de votre site/région ou envoyer un courriel, exclusivement en italien ou en anglais, à *madeinpelliconi@almacube.com*

## 10. Utilisation de l'image, du nom et des contenus du programme

*Par leur participation au programme, les candidats autorisent Pelliconi Italia S.p.A. et les sociétés du Groupe Pelliconi à utiliser et diffuser, à titre gratuit, leurs nom et prénom, leur fonction au sein de l'entreprise, leur société d'appartenance, ainsi que des images, photographies, enregistrements audio-vidéo, interviews, témoignages et extraits du projet présenté, exclusivement à des fins de communication, de diffusion et de valorisation du programme et des initiatives d'innovation promues par le Groupe.*

*Les susdits contenus pourront être utilisés et diffusés à travers des canaux de communication internes et externes, y compris, à titre d'exemple non limitatif, les sites internet et intranet de l'entreprise, les newsletters, les événements, les présentations corporate, les rapports, les communiqués de presse et les canaux officiels de médias sociaux du Groupe.*

*Pelliconi s'engage à utiliser ces contenus dans le respect de la dignité, de l'image et de la réputation des participants.*

*La participation au programme et l'acceptation du présent Règlement constituent une autorisation expresse au sens du présent article, sans que cela n'entraîne l'attribution de rémunérations, redevances (royalties) ou autres contreparties au profit des participants.*

## 11. Utilisation des projets et des idées présentés

*Les projets, propositions, idées, solutions, contributions et matériels présentés dans le cadre du programme sont transmis par les participants exclusivement aux fins de la participation à l'initiative et de son évaluation.*

*En soumettant sa candidature, chaque participant reconnaît et accepte que Pelliconi et les sociétés du Groupe puissent examiner, analyser, discuter, développer, modifier, approfondir, mettre en œuvre et utiliser, directement ou par l'intermédiaire de tiers, les contenus des candidatures dans le cadre de leurs activités industrielles, commerciales, organisationnelles et de recherche et développement.*

*La participation au programme ne confère aux candidats aucun droit de propriété, d'exclusivité, de licence, de rémunération, de redevance (royalty), de prix supplémentaire ou autre contrepartie financière découlant de l'utilisation, de la mise en œuvre ou du développement des idées, propositions ou projets présentés, sous réserve de ce qui est éventuellement prévu par le présent Règlement en termes de gratifications, prix ou mentions.*

*Les participants déclarent, pour autant qu'ils le sachent, être légitimement autorisés à partager les contenus présentés dans le cadre du programme et s'engagent à ne pas inclure de matériels ou d'informations dont l'utilisation pourrait violer des droits de propriété intellectuelle, des obligations de confidentialité ou d'autres droits de tiers.*

*Il est entendu que la participation au Programme n'impose à Pelliconi aucune obligation de mise en œuvre, de développement ou d'exploitation des idées présentées.*

*Les participants reconnaissent que des idées, concepts, méthodologies, processus, améliorations opérationnelles ou solutions analogues à ceux présentés pourraient déjà être en cours d'évaluation, de développement ou d'utilisation au sein du Groupe Pelliconi ou être développés indépendamment à l'avenir. La participation au programme ne confère donc aux candidats aucun droit ni aucune prétention à l'encontre de Pelliconi en ce qui concerne l'adoption de solutions identiques ou similaires à celles faisant l'objet de la candidature.*